



VILLE de VENELLES

13770

N° 3267 MD/GD/CD

Objet : Prise en charge des voies communes
du Lotissement

Venelles, le

Téléphone : 42 61 16 16 +

Le Maire de la Ville de Venelles

à

ASSOCIATION SYNDICALE DU
LOTISSEMENT VAL CLOS
Monsieur BLANC NOURRISEAU
13770 VENELLES

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier cité en référence.

Je vous confirme que l'ensemble du réseau d'éclairage public du lotissement " Val Clos " sera pris en charge par la commune.

J'informe aujourd'hui même Electricité de France, afin que le nécessaire soit fait pour le changement de destinataire.

En ce qui concerne la prise en charge des voies de votre lotissement, elle ne pourra intervenir que dans le programme général et suivant les modalités définies par la délibération du Conseil Municipal.

Pensant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,

M. DAUGE.